

My Music Ads

Organisme de formation
Contact : contact@mymusicads.fr

Programme de formation

Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7471/>

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif de permettre aux apprenants de maîtriser les techniques et outils de création et de remixage de productions musicales à l'aide de logiciels de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Préparer et configurer un environnement de production musicale optimisé via un logiciel de MAO (DAW, plugins, VSTi, paramètres audio)
- Créer des sessions de production structurées avec des templates personnalisés et des outils de composition adaptés, y compris les technologies d'intelligence artificielle spécialisées
- Composer des œuvres musicales originales en mobilisant les techniques de création musicale (mélodie, harmonie, rythme) dans un environnement MAO
- Remixer des œuvres musicales existantes en appliquant des traitements sonores originaux, dans le respect de la législation sur les droits d'auteur
- Finaliser des productions musicales par les techniques de mixage et de pré-mastering, et exporter dans les formats audio standards pour une diffusion professionnelle
- Intégrer des pratiques inclusives et responsables dans ses processus de création musicale numérique

COMPÉTENCES VISÉES

C1 – Préparer un environnement de production musicale via la MAO, en sélectionnant et en configurant en fonction des objectifs artistiques de son projet un DAW, des plugins, des instruments virtuels (VSTi), et des paramètres audio (interface, monitoring, préférences système) adaptés, afin de garantir un fonctionnement optimisé pour la création assistée par ordinateur.

C2 – Créer une session de production dans un logiciel MAO, en générant des templates personnalisés, en structurant les pistes nécessaires (audio, MIDI...) et en sélectionnant les outils de composition adaptés et les technologies d'intelligence artificielle spécialisées, afin de faciliter la gestion et la fluidité du processus de création.

C3 – Créer une œuvre musicale originale dans un environnement MAO, en adaptant et en mobilisant les techniques de création musicale (mélodie, harmonie, rythme) pour la MAO et en cohérence avec les objectifs du projet, en intégrant des instruments virtuels, échantillons sonores, effets numériques et patterns, et en les structurant à l'aide du séquenceur et des outils d'arrangement, afin de produire une composition exploitable et alignée avec son intention artistique.

C4 – Remixer une œuvre musicale avec la MAO, en sélectionnant, modifiant et en réarrangeant des éléments musicaux existants (sons, motifs harmoniques et mélodiques) tout en respectant la législation sur les droits d'auteur, et en appliquant des traitements sonores originaux, afin de produire une version artistique inédite et conforme au cadre légal.

C5 – Finaliser une production musicale conçue via la MAO, en appliquant les techniques et fonctionnalités logiciels de mixage et de pré-mastering (ajustement des niveaux, spatialisation, égalisation, compression), et en exportant l'œuvre dans des formats audio standards (WAV, MP3), afin d'assurer sa diffusion sur les plateformes numériques ou en vue d'une présentation professionnelle.

C6 – Intégrer des pratiques inclusives et responsables dans ses processus de création musicale via la MAO, en adaptant ses productions numériques aux besoins spécifiques des publics en situation de handicap (compatibilité logicielle, métadonnées enrichies) et en limitant son empreinte écologique (durabilité du matériel et des logiciels utilisés, mutualisation, limitations de stockages...), afin de favoriser une création éthique et durable.

PUBLIC VISÉ

La certification s'adresse aux :

- DJ réalisant déjà des performances en public à partir de musiques existantes amenés – dans le cadre d'une évolution ou d'un développement de leur activité – à produire leurs propres œuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO.
- Musiciens et chanteurs amenés à créer ou remixer eux-mêmes leurs œuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO dans le cadre d'une démarche professionnelle visant à présenter leurs productions à des maisons de disque ou à les autoproduire.
- Auteurs-compositeurs ayant le projet de proposer des prestations de production musicale (création et remix) à l'aide de logiciels de MAO en complément de leur activité artistique principale par exemple en tant que beatmaker au service d'artistes musicaux.

PRÉ-REQUIS

- Avoir le projet de créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels MAO
- Être à l'aise avec l'usage courant d'un ordinateur

EFFECTIF PAR SESSION

Minimum : 1 stagiaire – Maximum : 6 stagiaires par session de formation.

DURÉE

70 heures sur une période n'excédant pas 6 mois, réparties comme suit :

- 50 heures en présentiel, synchrone
- 20 heures en distanciel, asynchrone

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES / ORGANISATION

La formation est dispensée selon un format mixte (hybride) combinant :

- Présentiel (50 heures) : sessions en salle équipée, travaux pratiques encadrés, mises en situation, ateliers de création et de remixage.
- Distanciel asynchrone (20 heures) : modules e-learning, ressources pédagogiques, travaux dirigés sur plateforme : approfondissement, consolidation des acquis, exercices pratiques à réaliser entre les sessions.

MODALITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement technique et pédagogique tout au long de la formation :

- Assistance par e-mail : contact@mymusicads.fr – délai de réponse sous 48 heures ouvrées.

- Assistance téléphonique : +33 7 56 94 43 88 – du lundi au vendredi, de 9h à 18h.
- Plateforme pédagogique en ligne : accès aux ressources, messagerie intégrée, forum d'entraide entre stagiaires.
- Accompagnement individualisé : chaque stagiaire peut solliciter un entretien avec son formateur référent pour un suivi personnalisé de sa progression.

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 14 jours avant le début de la session.

Délais d'accès variables selon les financements. Dans le cas des formations éligibles au CPF, un délai de 14 jours calendaires minimum s'appliquera entre la validation de votre dossier et l'entrée en formation (Art. L221-18 du Code de la Consommation, CGUV EDOF).

Merci de prendre contact avec nous (contact@mymusicads.fr) pour étudier votre dossier.

TARIFS

2 000 € TTC par stagiaire pour la totalité de la formation (70 heures).

PROGRAMME

Module 1 – Environnement de production MAO (C1)

Déroulé / Contenu

- Panorama des principaux DAW du marché (Ableton Live, FL Studio, Logic Pro, etc.) : spécificités, points forts et critères de choix en fonction des objectifs artistiques
- Installation, configuration et personnalisation d'un DAW : préférences système, gestion des ressources CPU/RAM, configuration des dossiers de projet
- Configuration de l'interface audio et du monitoring : réglages de latence, fréquence d'échantillonnage, routage des entrées/sorties, calibration du monitoring
- Sélection, installation et organisation des plugins et instruments virtuels (VSTi) : gestion des bibliothèques, formats (VST, AU, AAX), optimisation des performances
- Diagnostic et résolution des problèmes courants : latence, craquements, dysfonctionnements audio, incompatibilités de plugins

Activités / Méthodes pédagogiques

- Démonstration commentée sur DAW avec manipulation en temps réel
- Atelier pratique : configuration complète d'un environnement de production depuis zéro
- Exercice encadré : diagnostic et résolution de problèmes de configuration audio

Module 2 – Création de sessions de production (C2)

Déroulé / Contenu

- Création de templates personnalisés : organisation des pistes (audio, MIDI, bus, retours), routage, groupes, codage couleur
- Structuration d'une session de production : création et gestion d'au moins 4 pistes distinctes (audio et/ou MIDI) avec routages et effets de base cohérents
- Sélection des outils de composition intégrés au DAW : arpégiateurs, générateurs de patterns, outils MIDI avancés
- Introduction aux technologies d'intelligence artificielle spécialisées dans la MAO : outils d'automatisation, enrichissement de la composition, génération assistée

- Organisation du workflow : utilisation des repères temporels (markers), gestion des versions, bonnes pratiques de nommage et d'archivage

Activités / Méthodes pédagogiques

- Atelier pratique : création d'un template de production personnalisé de A à Z
- Exercice guidé : structuration d'une session complète avec pistes, routages et repères
- Exploration et test d'outils IA intégrés aux DAW (démonstration et prise en main)

Module 3 – Création d'une œuvre musicale originale (C3)

Déroulé / Contenu

- Fondamentaux de la création musicale appliqués à la MAO : mélodie, harmonie, rythme, structure musicale (intro, développement, variation, fin)
- Utilisation du séquenceur pour la composition : enregistrement MIDI, édition de notes, quantification, vélocité, automation
- Intégration d'instruments virtuels, échantillons sonores (samples), effets numériques et patterns dans la production
- Techniques d'arrangement : structuration de la composition à l'aide des outils d'arrangement du DAW, construction de la progression musicale
- Cohérence stylistique et artistique : articulation entre les choix techniques, esthétiques et l'intention artistique du projet

Activités / Méthodes pédagogiques

- Atelier de création encadré : composition d'une œuvre musicale originale d'une durée minimale de 2 minutes
- Écoutes collectives et feedback personnalisé sur les productions en cours
- Exercice pratique : intégration d'au moins 2 types d'éléments sonores dans une production cohérente

Module 4 – Remixage d'une œuvre musicale (C4)

Déroulé / Contenu

- Méthodologie du remix : analyse de l'œuvre originale, identification des éléments à conserver, modifier ou supprimer
- Techniques de réarrangement : modification de l'ordre des sections, du tempo, découpe, ajout ou répétition de parties musicales
- Application de traitements sonores originaux : effets audio, modifications des choix de sons, réarrangements harmoniques et mélodiques (minimum 3 traitements audibles)
- Cadre juridique du remix : législation sur les droits d'auteur, licences d'utilisation (Creative Commons, licences commerciales), procédures de demande d'autorisation auprès des ayants droit
- Constitution d'un dossier de conformité légale : preuve de vérification des droits, mention des licences, documentation des autorisations

Activités / Méthodes pédagogiques

- Atelier pratique : remixage complet d'une œuvre musicale (durée minimale 2 minutes)
- Exercice encadré : application d'au moins 2 types de réarrangement et 3 traitements sonores
- Cas pratique : recherche et documentation des droits d'auteur pour un remix

Module 5 – Mixage et pré-mastering (C5)

Déroulé / Contenu

- Fondamentaux du mixage : ajustement des niveaux, panoramique, équilibre fréquentiel, gain staging

- Techniques d'égalisation (EQ) : égalisation corrective et créative, analyse spectrale
- Compression audio : compression dynamique, sidechain, compression parallèle, limiteur
- Spatialisation : reverb, delay, panning, création de la profondeur et de la largeur stéréo
- Pré-mastering et export : normalisation des niveaux, dithering, export dans les formats audio standards (WAV, MP3) avec métadonnées (titre, artiste, genre) et paramètres conformes (44 100 Hz, 16 bits, 320 kbps)

Activités / Méthodes pédagogiques

- Atelier pratique : mixage complet d'une production musicale avec application d'au moins une égalisation, une compression, une spatialisation et un ajustement des niveaux
- Exercice encadré : export dans au moins 2 formats avec métadonnées renseignées
- Écoute critique comparative : analyse avant/après mixage

Module 6 – Pratiques inclusives et responsables (C6)

Déroulé / Contenu

- Accessibilité des productions musicales numériques : compatibilité avec les lecteurs d'écran, métadonnées enrichies (description, tags spécifiques), formats alternatifs accessibles
- Adaptation des processus de création aux besoins des publics en situation de handicap : accessibilité des logiciels (raccourcis clavier, interfaces adaptées, compatibilité avec les technologies d'assistance)
- Sobriété numérique et empreinte écologique : limitation du stockage cloud, optimisation des fichiers, gestion raisonnée des ressources numériques
- Durabilité du matériel et des logiciels : utilisation de matériel reconditionné ou durable, mutualisation des licences logicielles, allongement de la durée de vie des équipements
- Synthèse et engagement : formalisation d'au moins une mesure concrète d'accessibilité et une mesure de réduction de l'empreinte écologique dans sa pratique professionnelle

Activités / Méthodes pédagogiques

- Présentation et discussion collective sur les enjeux d'accessibilité et de sobriété numérique dans la production musicale
- Atelier pratique : ajout de métadonnées enrichies et d'adaptations d'accessibilité à une production finalisée
- Exercice de réflexion : identification et mise en œuvre d'au moins une mesure concrète de réduction de l'empreinte écologique

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES / MOYENS D'ENCADREMENT

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques illustrés par des démonstrations en temps réel sur DAW
- Ateliers pratiques de création et de remixage en conditions professionnelles
- Mises en situation professionnelle encadrées (projets individuels de création et de remix)
- Écoutes critiques collectives et feedback individualisé
- Travaux dirigés en distanciel (exercices pratiques, approfondissement, consolidation)

Outils pédagogiques :

- DAW : Ableton Live, FL Studio (licences mises à disposition pendant la formation)
- Plug-ins et instruments virtuels (VSTi) : banques de sons, synthétiseurs, effets audio
- Plateforme pédagogique en ligne : supports de cours, ressources complémentaires, espace d'échange
- Supports de cours numériques : fiches techniques, tutoriels vidéo, guides de référence

Moyens d'encadrement :

- Ratio d'encadrement : 1 formateur pour 6 stagiaires maximum
- Formateurs référents spécialisés : Cedric Lowis (Ableton Live), Corentin Guillon (Ableton Live), Stefan Bodin (FL Studio), Antoine Buchez (Mixage et Mastering)
- Suivi individualisé : entretiens de progression, feedback personnalisé sur les productions, accompagnement dans la préparation aux épreuves certificatives
- Tutorat : accompagnement renforcé entre les sessions de présentiel, disponibilité des formateurs par messagerie et visioconférence

MOYENS TECHNIQUES ET MATÉRIELS

- Salle de formation équipée de postes informatiques individuels (PC et/ou Mac) avec casques audio professionnels et interfaces audio
- Logiciels DAW installés et configurés : Ableton Live, FL Studio
- Bibliothèques de plugins, instruments virtuels (VSTi) et banques de samples
- Enceintes de monitoring de référence pour les écoutes collectives
- Connexion internet haut débit pour les sessions en distanciel et l'accès aux ressources en ligne
- Plateforme de visioconférence pour les sessions synchrones à distance

MODALITÉS D'ÉVALUATION**Évaluation à l'entrée en formation (positionnement) :**

- Entretien individuel visant à vérifier l'adéquation entre le profil du candidat, ses prérequis et les exigences de la certification
- Questionnaire de positionnement portant sur les connaissances de base en musique et en informatique
- Analyse du projet professionnel du candidat

Évaluations formatives (tout au long du parcours) :

- Mises en situation pédagogiques régulières à chaque module
- Exercices pratiques encadrés avec restitution et correction
- Travaux intermédiaires (productions musicales en cours d'élaboration)
- Feedback individualisé du formateur sur chaque production

Évaluation certificative :

Mises en situation professionnelle de création et remixage de productions musicales à l'aide de logiciels de Musique Assistée par Ordinateur (MAO), suivie d'un questionnement oral du jury d'évaluation.

CERTIFICATION VISÉE

La formation prépare à la certification « Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO) », enregistrée au Répertoire Spécifique le 18/12/2025 sous le n° RS7471 et délivrée par DJ-NETWORK.

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

My Music Ads s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Des aménagements pédagogiques, techniques et organisationnels peuvent être mis en place en fonction des besoins identifiés.

Tout candidat en situation de handicap est invité à prendre contact avec le référent handicap de l'organisme de formation en amont de son inscription afin d'étudier les modalités d'adaptation possibles.

Référent handicap :

Mickael Rainier – mickaelrainier@gmail.com – 06 33 00 02 00